

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Viéville, 26 juillet 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 1 p. (10v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Viéville, 26 juillet 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49078>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 juillet 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Liesse-Notre-Dame](#)] "> Viéville [Liesse-Notre-Dame]

Lieu de destination Liesse-Notre-Dame (Aisne)

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin informe Viéville que le maire de Liesse a reçu un exemplaire de la pétition [relative au chemin de fer du Cateau à Saint-Erme] et il espère qu'elle a été présentée à la signature des habitants de la ville. Il lui indique que, dans le cas contraire, il pourrait copier la pétition sur les numéros du *Courrier de l'Aisne* du 25 ou du 26 juillet et la faire signer.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Information](#), [Pétitions](#)

Lieux cités[Liesse-Notre-Dame \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 07/03/2025

Quint le 16 Juillet 76

10

Monsieur Mévilie,

M. le Maire de Liège
a dû recevoir un exemplaire
de la pétition dont nous
m'entretenons, et j'ai bien
l'espoir qu'en ce moment
cette pétition doit avoir
été présentée à la signa-
ture des habitants de
notre ville.

J'ai vous remercie de
votre bonne intention,
et pour le cas où le
nécessaire ne se ferait
pas, nous pourrions
faire prendre copie de

la pétition sur le "Courrier
de l'Alsace" en date du Lundi
14 et Mardi 15 et faire
signer cet exemplaire.

Veuillez agréer,
Monsieur, l'assurance
de toute ma considération.